

AMOUR ET AUTORITÉ DES PARENTS  
ENVERS LEURS ENFANTS.

On accuse souvent l'affection dans la famille de torts qui ne sont pas les siens, parce qu'on appelle de son nom bien des choses qui ne sont pas elle. Lorsqu'au nom de l'affection tant de parents sont faibles, aveugles, inconséquents, c'est qu'alors leur tendresse cesse d'être tendresse pour être aveugle et inconséquente. Ne calomniez donc pas la tendresse en appelant de son nom ces espèces d'attachements malsains, ne l'accusez pas des fautes de ces parents avilis; jamais je ne comprendrai qu'on ne trouve pas tout dans une véritable tendresse, même la force de n'être pas plus tendre qu'il ne faut.

Hé quoi ! si une pâleur subite passe sur le front de votre enfant si un léger frisson de fièvre fait trembler ses membres, votre cœur jette un cri d'alarme, vous prévoyez d'avance la maladie dans l'indisposition, vous courez au remède, fût-il pénible; vous l'imposez, fût-il cruel; et lorsqu'il s'agit de son cœur, de son intelligence, quand quelque défaut, quelque vice peut-être menacera de le perdre, vous n'aurez pas d'yeux pour le voir et d'énergie pour le combattre; je vous le redis, c'est que vous n'aimez pas assez, c'est que vous ne savez pas aimer.

En réalité, pourquoi aime-t-on mal ses enfants ? Pourquoi n'aimer en eux qu'une seule partie d'eux-mêmes, ou qu'un seul moment de leur vie, le moment présent ? Débarrassez votre tendresse de ce qu'elle a d'égoïste, ne vous comptez plus pour rien, attachez votre sollicitude à tout leur être, à toute leur vie; aimez leur âme autant que leur corps, aimez leur avenir autant que leur joie du moment et vous verrez votre affection s'épurer en s'agrandissant, et vous verrez l'autorité même sortir de la tendresse; car c'est à elle que s'appelle cette parole de S. Paul : "Celui qui a la charité a tout."

Nous ajouterons à ces sages réflexions un conseil qui s'y rattache. Nous serons toujours les défenseurs de l'autorité paternelle; mais il n'arrive que trop souvent que les parents en font un mauvais usage. Ainsi, lorsqu'ils s'emportent contre leurs enfants, lorsqu'ils leur donnent l'exemple de la colère, lorsqu'ils abusent des corrections corporelles, ils compromettent cette autorité qui ne leur a été donnée par Dieu que pour en faire un usage utile et raisonnable; la douceur doit toujours présider à la discipline, et une juste sévérité contre les fautes, l'emploi des punitions contre les vices n'excluent pas la sagesse et la modération. Non seulement l'emploi de la force est un abus envers un faible, mais l'emploi même de la terreur morale est un mauvais procédé dans l'éducation; si la crainte est le moyen que vous employez pour gouverner l'enfant, vous le rendez inévitablement menteur. C'est tout naturel: vous lui faites peur, il voudra cacher ses fautes; le mensonge sera son refuge. Il faut avec le plus grand soin le préserver de ce danger. Soyez avec lui, même en plaisantant, d'une inaltérable sincérité; la parole du père et de la mère doit être pour l'enfant la vérité même; ces cœurs limpides ont volontiers foi à ceux qu'ils aiment, mais il ne faut pas les avoir jamais trompés. Ne souffrez sous aucun prétexte qu'une atteinte soit portée par l'enfant à la vérité, que jamais non plus l'aveu d'une faute n'entraîne pour lui, je ne dis pas une punition, mais une réprimande sévère; l'aveu ne doit donner lieu qu'à une indulgente quoique sérieuse appréciation de la faute.

HISTOIRE DES CHOSES VULGAIRES QUI  
NOUS ENTOURENT.

Des manchons.—Les manchons, tels qu'on les porte de nos jours, étaient déjà connus par les dames du temps de François Ier, en 1520, mais ils ne portaient pas encore ce nom; ils s'appelaient des *contenances*; ensuite on les nomma des *bonnes grâces*, enfin des *manchons*.

Sous Louis XIV et sous Louis XV, hommes et femmes, tout le monde en portait; les militaires eux-mêmes en avaient d'énormes en peau de tigre ou de loutre.

Des chemises.—Il est probable que la chemise faisait partie, comme de nos jours, de l'habillement de nos ancêtres; mais elle était, comme tout le linge de corps, d'une espèce de serge de laine très fine. L'invention de la toile de lin remonte à plusieurs siècles avant Jésus-Christ. On ignore si dans ces temps éloignés on a fait des chemises de cette étoffe.

La fabrication de la toile de chanvre n'a pris de développement en France que dans le 13<sup>e</sup> et le 14<sup>e</sup> siècle. Isabeau de Bavière que Charles VI épousa en 1385, était toute orgueilleuse d'avoir deux chemises de toile; et l'histoire cite encore, comme nouveauté au 16<sup>e</sup> siècle, deux chemises de toile de chanvre, possédées par Catherine de Médicis, femme de Henri III, et puis régente pendant la minorité de son fils Charles IX.

La vanité qu'inspirait alors aux reines et aux dames de la cour la propriété d'un peu de linge de corps en toile, est descendue de ces classes élevées à nos paysannes, pour la plupart jalouses et fières de la richesse de leur armoire et de leur trousseau.

C'est cette même vanité peut être qui, sous Louis XIV et sous Louis XV, amena l'usage de montrer la chemise en rouleaux bouillonnés entre le pourpoint et le haut-de-chausses.

Depuis la fin du 18<sup>e</sup> siècle, la chemise ne demeura plus apparente que sur l'estomac.

Des bas.—Les peuples anciens ne couvraient leurs jambes d'aucun vêtement.

Dans le moyen-âge, les gens un peu aisés les enveloppaient de diverses étoffes. On fit après des bas cousus comme les manches de nos habits. On ne sait qui imagina le tricot à la main, dont on rapporte les premiers essais au commencement du 16<sup>e</sup> siècle.

Henri II, en 1559, porte au mariage de Marguerite, sa sœur, les premiers bas de soie tricotés à la main que l'on eut encore vus en France.

L'invention du métier à bas est attribuée à un serrurier à la Basse-Normandie, qui vivait sous Louis XIV. Une paire de bas, fabriquée par les moyens mécaniques qu'il avait inventés, fut présentée au monarque par le ministre Colbert.

Les bonnetiers de Paris, effrayés de cette découverte, corrompirent, dit-on, un valet de chambre, qui, avant de présenter les bas au roi, en coupa plusieurs mailles avec des ciseaux. Les bas se déchirèrent la première fois que le monarque les mit; et l'inventeur, privé de la récompense qu'il avait si bien méritée, passa en Angleterre, où il organisa la première fabrique de bas au métier.

En 1606, un autre Français, *Jean Hindrel*, rapporta le métier à bas d'Angleterre en France. La première manufacture fut établie dans le château de Madrid, au Bois de Boulogne, près de Paris.

En France, le métier à bas a été perfectionné vers 1808, par *Weuacemen*, sergent-fourrier au 52<sup>e</sup> régiment de ligne.

SAUJOLET.

## PENSÉES ET MAXIMES.

On ne paye les dettes de cœur que lorsque l'honneur y est engagé.

L'amitié en veut à l'amour comme le pauvre en veut au riche.

Quand on a perdu l'être aimé, on ne tient plus à sa propre vie; on ne s'aime plus soi-même qu'en souvenir de lui, en respect de ce qu'il aimait.

Respectons nos affections brisées comme nous respectons nos morts.

Si une femme distingue un homme, il se met aussitôt à penser du bien de lui-même et du mal d'elle.

On s'accoutume à tout ce qu'on a; jamais à ce qu'on n'a plus.

Ce sont toujours les yeux qui les premiers parlent d'amour.

On n'oublie jamais ceux qu'on aime; le cœur n'a pas de distractions.

L'avare se prive de tout, de peur d'être un jour privé de quelque chose.

On ne peut rien recommencer, on ne peut rien effacer; la vie passe implacable.

Il est bien plus impossible de faire volontairement du mal à ceux qu'on aime, que du bien à ceux qu'on hait.

Un coup d'épingle est une blessure s'il touche à une ancienne blessure.

Un enlèvement fait d'ordinaire après quelques semaines un voleur et deux volés.

L'amour est toujours suivi de son ombre: la jalousie.

La mode, à Paris, est de plus en plus, pour les hommes, de faire le moins possible étalage de bijoux. Les gros boutons plats en or, sont abandonnés. C'est la vulgaire perle blanche qui est admis comme bouton, même pour la tenue de soirée.

## LES BOUCLES D'OREILLES.

Si, depuis les temps les plus reculés, et dans tous les pays du monde, disent les partisans convaincus de ces bijoux, on a toujours vu des boucles appendues aux oreilles des femmes, c'est assurément par suite d'un certain besoin inné, contre lequel on ne doit pas s'élever. Il faut donc admettre—l'usage *faisant la loi*—cet élégant bijou, ornement tout naturel de l'oreille d'une femme.

Les arguments en faveur de cette parure sont bien pauvres, n'est-ce pas ?

Voyons, maintenant, si ceux qui sont contre ont plus de valeur.

Avez-vous, madame, une oreille bien faite, ou, au contraire, laide ou mal ourlée ? Eh bien ! dans l'un ou l'autre cas, les boucles d'oreilles vous sont inutiles.

Il n'y a rien de plus joli qu'une oreille bien faite; celle-ci est loin d'être alors une beauté banale. Or, croyez-vous la rendre plus jolie en y suspendant des bijoux ? Si vous le croyez, vous êtes dans l'erreur, puisque, huit fois sur dix, les boucles déchirent le lobule, et l'oreille se trouve ainsi enlaidie.

—Bon ! nous dites-vous, nous l'admettons pour les femmes qui ont une oreille bien faite. Nous comprenons à merveille qu'elles ne mettent pas de bijoux. Tout le monde sait que la Vérité est plus belle sans voile qu'avec un voile. Mais les femmes qui n'ont pas les oreilles jolies, qui les ont laides,